

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
DIRECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES INTÉRIEURES
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

CONCOURS D'ACCÈS AU CYCLE NORMAL
DE L'INSTITUT ROYAL DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
(25 MAI 2025)

Répondez, au choix, à l'un des sujets suivants :

Sujet 1 :

L'organisation imminente au Maroc de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 et par la suite de la Coupe du Monde 2030 requiert une mobilisation stratégique et coordonnée de son administration territoriale pour garantir le succès logistique, sécuritaire, économique et sociétal de ces événements majeurs. Dans le cadre de la régionalisation avancée, l'administration territoriale joue un rôle central dans le développement des infrastructures, la coordination de la coopération inter-régionale et internationale et la mobilisation de la société civile pour valoriser l'image du Royaume, dans une optique de gouvernance territoriale efficiente et durable. Des défis importants subsistent, notamment les contraintes des délais, la gestion des flux de visiteurs, et la nécessité d'une durabilité environnementale et économique.

Question :

Comment l'administration territoriale marocaine, dans son rôle d'acteur central, peut-elle assurer le succès de ces manifestations internationales, contribuant ainsi au renforcement de l'image de marque de notre pays et à l'affirmation de son positionnement stratégique sur la scène mondiale, tout en maximisant les retombées économiques, sociales et politiques de ces événements sportifs d'envergure ?

Sujet 2 :

Depuis les années 2000, l'inclusion socioéconomique est placée au cœur des préoccupations dans la vision de développement pour un Maroc durablement prospère et solidaire.

Dans ce sens, le citoyen est à la fois le moteur et la finalité de ce développement.

Développez les initiatives et approches engagées par le Maroc dans ce domaine.

(Durée : 3 heures)